



Initiative dans la
région de Port Hope

nouvelles

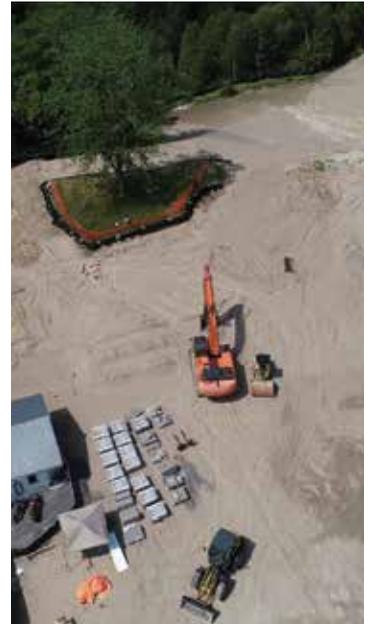
PROJET DE PORTHOPE

AUTOMNE 2021

**Les travaux
d'assainissement en
cours dans le secteur
riverain de Port Hope**



Page 2



Page 4

**Modifications
proposées aux critères
de décontamination
de l'IRPH : Mise à jour**

Également dans ce numéro...

- **L'IRPH en action**
- **Quand est-ce que les LNC vont nettoyer ma propriété?**
- **Utilisation durable des arbres coupés**



Page 6



Comment préserver le couvert végétal



Canadian Nuclear
Laboratories

Laboratoires Nucléaires
Canadiens



Mark Hughey
Directeur général

La sécurité est une valeur fondamentale pour nous

Au printemps dernier, les travaux de l'IRPH se sont intensifiés dans la collectivité. Les travaux se déroulaient comme prévu jusqu'à tout récemment, lorsqu'un incident ayant mis la sécurité en jeu sur l'un de nos sites d'assainissement nous a forcés à suspendre les travaux. Heureusement, personne n'a été blessé.

Aux LNC, la sécurité reste notre priorité numéro un et c'est une valeur fondamentale que nous respectons. Au moment où l'incident s'est produit, nous avons décidé d'interrompre les travaux, de nous recentrer sur

la sécurité et de réviser les protocoles et les pratiques de l'IRPH. Nous avons demandé à nos entrepreneurs d'en faire autant. Les travaux ont repris progressivement et continuent de s'intensifier. Plus les travaux sont complexes, plus il faut scruter les questions de sécurité avant de les reprendre. Le dragage du port fait partie de ce type d'activité importante. Je tiens à remercier les résidents et la collectivité, qui ont fait preuve de patience pendant toute la durée de ces procédures.

Restez à l'affût des nouveaux développements et soyez prudents.

L'IRPH en action

Les LNC ont des chantiers en cours dans la municipalité de Port Hope.



Secteur de la promenade Highland

Plus de 60 % du nettoyage est terminé sur le site de consolidation du prolongement de la rue Pine Nord.



Rue Strachan

Pour faciliter les travaux de nettoyage du ravin de la rue Strachan, la rue a été temporairement fermée à la circulation.



Installation de gestion à long terme des déchets de Port Hope

Les camions de l'IRPH continuent de transporter les déchets sur les routes désignées jusqu'à l'installation de gestion à long terme des déchets, où ils seront stockés en toute sécurité pendant des centaines d'années. L'installation fonctionne à plein régime et la construction du monticule en surface progresse comme prévu.

Un secteur riverain plus propre

Les activités de nettoyage dans le cadre de l'Initiative dans la région de Port Hope (IRPH) se poursuivent malgré les défis posés par la pandémie. Les habitants de Port Hope sont témoins de nombreux changements dans le secteur riverain, car le nettoyage des déchets historiques faiblement radioactifs se poursuit sur plusieurs sites à cet endroit et dans toute la collectivité.

Le dragage mécanique a repris dans l'arrière-port et le bassin d'évitage de Port Hope. Ces travaux consistent à retirer de gros objets qui se sont déposés au fond de l'eau. Depuis 2019, nous avons retiré des véhicules à moteur, des bouées et de grandes pièces de ferraille. Ces objets se détériorent rapidement une fois exposés à la surface. Les LNC les surveillent étroitement dans une zone contrôlée.

Lorsque le nettoyage du port de Port Hope sera terminé, le site ne devrait plus faire partie des secteurs préoccupants des Grands Lacs. Après les travaux d'assainissement, le port fera l'objet d'une restauration de l'habitat, ce qui améliorera l'habitat des poissons et d'autres espèces de la région.

De plus, l'assainissement de la rue Mill Sud est maintenant terminé. Nous sommes en train de planter des arbres et de poser du gazon pour remettre le site en état. Les LNC ont récemment terminé la restauration du site des aqueducs est, près de la plage ouest de Port



Site de la rue Mill

Hope, et le nettoyage du site des aqueducs ouest devrait commencer plus tard cette année. La remise en état des viaducs de Port Hope est en cours.



Les travaux de dragage reprennent dans le port de Port Hope

Malgré plusieurs périodes de confinement et d'ordres de rester à la maison à l'échelle de la province, les activités de l'IRPH se sont poursuivies, car il s'agit de travaux essentiels en vertu des règlements de l'Ontario.

Les travaux sur le terrain sont effectués en vertu de protocoles stricts et font l'objet d'une étroite surveillance.

« Nous avons collaboré étroitement avec nos entrepreneurs pour maintenir le rythme des travaux de nettoyage et de restauration dans le secteur riverain tout en suivant des protocoles stricts en matière de sécurité, y compris des mesures spécifiques pour prévenir la propagation de la COVID-19 », a déclaré Harvey Seto, directeur de l'assainissement des sites principaux. Ces travaux nous rapprochent de notre but, qui est de rendre à la municipalité de Port Hope un secteur riverain propre et restauré dont la population pourra profiter pendant longtemps. »



Les viaducs du CN et du CP



Site des aqueducs est

Modifications proposées aux critères de décontamination de l'IRPH

Comme il s'agit d'un nettoyage demandé par la collectivité, l'IRPH comprend un solide programme d'information du public visant à répondre aux commentaires des parties prenantes. Les LNC ont été à l'écoute des habitants, qui ont exprimé des inquiétudes quant à certaines perturbations causées par les travaux de nettoyage effectués dans leur quartier ou sur leur propriété.

Depuis que le nettoyage des propriétés privées a commencé en 2018, les résidents ont exprimé des inquiétudes quant à l'ampleur des travaux prévus sur leur propriété et à la durée des travaux dans leurs quartiers. De plus, des membres de la collectivité et d'autres parties prenantes se sont dit préoccupés par l'incidence des activités de l'IRPH sur le couvert végétal de la localité.

Les LNC ont examiné les données provenant de l'échantillonnage du sol pratiqué pendant plusieurs années. Ils ont alors constaté que, effectivement, la superficie municipale visée par les travaux de nettoyage est plus grande que ce qui avait été prévu à l'origine. Cela signifie que, pour remplir le mandat de l'IRPH, du moins selon les paramètres actuels, il faut retirer de nombreux arbres dans les boisés et sur les terrains publics.

Tout comme les membres de la collectivité, des groupes d'intervenants et le grand public, les LNC estiment qu'il est important de préserver le couvert végétal de la région. Il faut trouver un équilibre entre la nécessité de retirer en toute sécurité les déchets historiques de propriétés publiques et privées et de réduire au minimum l'abattage des arbres.

Les LNC sont toujours résolus à gérer l'environnement de manière responsable pendant la mise en œuvre de l'IRPH.



Après avoir mené une étude et une analyse de la situation, les LNC ont déterminé que, si le couvert végétal était plus touché que prévu, c'était surtout en raison d'un critère de décontamination très prudent concernant les sols pollués à l'arsenic. Pour remédier à cette situation, en 2020, les LNC ont proposé à la Commission canadienne de la sûreté nucléaire (CCSN) de modifier le critère de décontamination des sols pollués à l'arsenic et l'uranium.

Dans le cadre de cette demande, les LNC ont commandé des études auprès de spécialistes de l'industrie afin de déterminer si le fait de réduire le critère de décontamination de ces deux substances pourrait avoir des effets nocifs sur la santé humaine. Des experts ont donc analysé les données provenant de collectivités canadiennes qui ont décontaminé des sols pollués à l'arsenic lors d'activités industrielles pratiquées au 20e siècle. Ces collectivités avaient appliqué leurs propres solutions de décontamination plutôt que des solutions fondées sur les critères génériques provinciaux.

Avant de préparer cette demande de modification des critères de décontamination, les LNC ont largement consulté le public et les Autochtones. De plus, ils ont répondu aux demandes des organismes de réglementation qui souhaitaient obtenir davantage d'informations pour étayer les conclusions selon

lesquelles les niveaux proposés ne risqueront pas de nuire à la santé de la collectivité.

« Nous continuons donc à collaborer avec ces organismes pour leur fournir plus de renseignements. Nous espérons que cette question serait réglée cette année, mais il semblerait maintenant que l'audience de la Commission, qui sert à examiner la proposition et à prendre une décision, aura lieu en 2022 », a déclaré Mark Hughey, directeur général des LNC responsable de l'IRPH.

Il est important de noter que l'on ne peut pas modifier les critères de nettoyage actuels de l'IRPH avant que la CCSN ne prenne une décision officielle à l'issue de cette audience.

Les LNC continueront d'intégrer les commentaires des organismes de réglementation, des parties intéressées et des communautés autochtones pendant tout le processus de demande et d'examen de la CCSN, et de collaborer étroitement avec la municipalité de Port Hope pour s'assurer que le conseil municipal et le personnel sont tenus informés.

Les LNC poursuivront leurs activités de communication avec le public relativement à cette demande de modification des critères de décontamination – ce qui signifie répondre aux questions et consigner les commentaires reçus, effectuer des présentations (sur demande) et publier de l'information sur le site Web de l'IRPH ou dans les médias sociaux.

Dès que la CCSN aura fixé une date d'audience, les LNC et la CCSN indiqueront au public et aux communautés autochtones comment y participer.

« J'encourage donc toute personne qui le désire à transmettre ses commentaires sur cette proposition aux LNC ou directement à la CCSN », a ajouté M. Hughey.



Prochaines étapes

Les LNC collaborent toujours avec les organismes de réglementation pour répondre à leurs commentaires concernant la proposition de modification des critères. Les travaux de l'IRPH en cours sur des propriétés publiques et privées de Port Hope se dérouleront conformément aux ententes d'assainissement et de remise en état en vigueur – qui reposent sur les critères de décontamination actuels. Cependant, nous continuons à passer nos plans en revue pour déterminer si nous pouvons minimiser ou annuler l'abattage d'arbres dans certaines zones tout en remplissant le mandat de l'IRPH.

Joignez-vous à nous!
Séance d'information
publique virtuelle

Jeudi 21 octobre 2021 • 18 h 30 - 20 h

INSCRIVEZ-VOUS À L'AVANCE
PHAI.ca pour les participants en ligne,
ou 905.885.0291 pour l'option d'appel

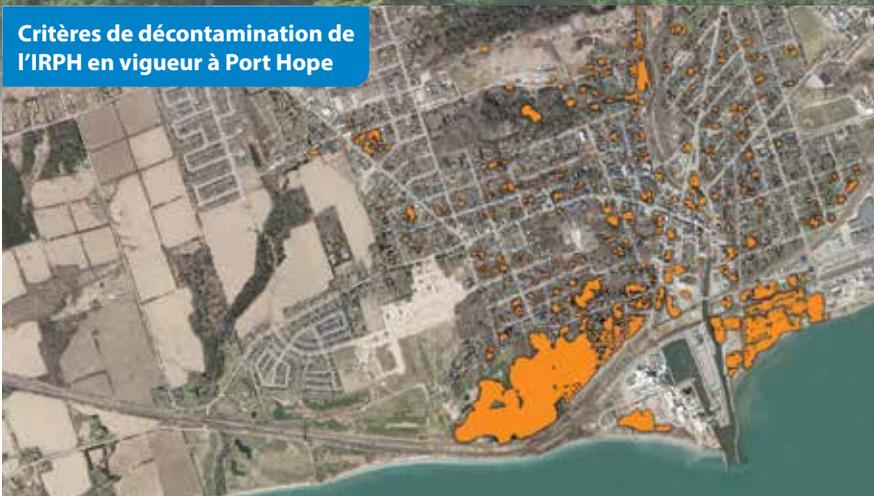
Joignez-vous à nous pour faire le point sur le nettoyage des déchets historiques à Port Hope et pour en savoir plus sur les changements proposés à l'IRPH.



Couper le moins d'arbres possible

Les arbres sont essentiels à un écosystème sain, ils purifient l'air que nous respirons, fournissent un habitat à de nombreuses espèces sauvages et embellissent nos quartiers. Les LNC mettent au point des solutions visant à préserver autant d'arbres que possible tout en entreprenant le nettoyage des déchets historiques. Par exemple, ils ont proposé de modifier les critères de décontamination de l'IRPH afin de réduire considérablement l'incidence des travaux sur le couvert végétal. Ces modifications permettraient de limiter la quantité de sol à enlever dans les ravins et les boisés locaux. De plus, un protocole relatif aux circonstances spéciales a été élaboré en collaboration avec la municipalité de Port Hope afin de remplir le mandat de l'IRPH tout en donnant aux propriétaires qui le désirent la possibilité de laisser en place des déchets et de préserver ainsi certaines des caractéristiques de leur propriété, par exemple des arbres.

Critères de décontamination de l'IRPH en vigueur à Port Hope



Ces données sont utilisées à des fins de représentation uniquement. Elles proviennent d'analyses du sol centrées sur les quatre « paramètres de signature » des déchets radioactifs de faible activité (l'arsenic, l'uranium, le radium 226, le thorium 230).

L'hypothèse est qu'avec une empreinte de restauration plus petite, l'impact sur les arbres sera moindre. Nous n'aurons pas besoin de couper autant d'arbres pour accéder aux sites ou pour effectuer des travaux d'excavation.

Critères de décontamination de l'IRPH proposés à Port Hope



Quand est-ce que les LNC vont nettoyer ma propriété?

Si vous avez été informé de la présence de déchets radioactifs historiques de faible activité sur votre propriété, voici un aperçu de ce qui se passe avant le début des travaux :

1. On élabore un plan de remise en état qui est passé en revue avec vous, le propriétaire.
2. Une entente d'assainissement et de remise en état est conclue entre le propriétaire et les LNC, ce qui nous permet de procéder à la décontamination de votre propriété conformément au plan définitif de remise en état.
3. Une séance d'information de quartier a lieu environ deux semaines avant le début des travaux afin de fournir des détails sur ce à quoi vous pouvez vous attendre dans votre quartier (par exemple, pour ce qui est du stationnement, des clôtures, de la circulation).



En attendant le début des travaux

1. Profitez de votre propriété. N'hésitez pas à faire des rénovations, à cultiver votre jardin ou à faire de l'aménagement paysager.
2. Poursuivez tout projet exigeant d'enlever ou de déplacer du sol sur votre propriété, mais communiquez d'abord avec le Programme de surveillance des travaux de construction des LNC. Les LNC travailleront avec vous afin de retirer la terre de la surface sur laquelle vous désirez travailler, et ce, sans frais supplémentaires pour vous.
3. Demandez une lettre sur l'état radiologique (RSL) si vous prévoyez mettre votre maison en vente. Cette lettre est un résumé de tous les contrôles radiologiques effectués sur votre propriété et comprend de l'information importante pour d'éventuels acheteurs.
4. Échangez avec un agent de communication qui pourra vous dire où en est votre propriété dans le processus de l'IRPH. Si des rapports relatifs aux contrôles radiologiques sont disponibles pour votre propriété, nous serons heureux de vous en fournir des exemplaires sur papier et un technicien pourrait les passer en revue avec vous.

La priorité des LNC demeure la santé et la sécurité de ses employés et de la population. Les travaux de nettoyage de l'IRPH à l'intérieur des résidences et d'autres bâtiments reprendront lorsque les directives de santé publique le permettront et que nous entrerons dans la phase finale du protocole des LNC relatif à la COVID-19.

Don de bois à l'école secondaire de Port Hope

Récemment, les LNC ont donné à l'école secondaire de Port Hope des billots de bois provenant d'arbres abattus sur un site de l'IRPH. Ce bois servira dans les cours de menuiserie. La gestion de l'environnement étant l'une des valeurs fondamentales des LNC, l'équipe du projet était enthousiaste à l'idée de travailler avec le milieu scolaire pour trouver une utilité à ces arbres, qui ont été abattus pour pouvoir procéder aux travaux de l'IRPH dans le secteur de la promenade Highland.

Deux médias locaux ont raconté cette histoire. Le directeur de l'école secondaire, Ronald MacDonald, qui était ravi du don, a été décrit comme « comme un enfant dans un magasin de bonbons ».

